



Le Cercle Angladon pour les entreprises

Le Cercle Angladon propose aux entreprises de s'investir comme mécènes ou partenaires dans le devenir du Musée, de soutenir son projet artistique en finançant la mise en valeur d'un patrimoine inestimable, l'organisation d'expositions, d'événements culturels et d'actions pédagogiques fidèles à l'esprit de cette maison d'artistes.

Les entreprises membres du Cercle se voient proposer une palette de possibilités « sur mesure » permettant de partager toute l'année des moments privilégiés, de disposer d'une partie des lieux pour organiser des événements privés, de valoriser leur action et leur image, d'intégrer un réseau dynamique et porteur de valeurs.

Les niveaux de participation

500 €, 1 000 €, 2000 €, 3000 € et plus.

Autres formules : mécénat de compétence, mécénat en nature, partenariats

Possibilité de s'associer à une action concrète et précise : restauration d'une œuvre, aménagement des lieux, projets alliant pédagogie et nouvelles technologies...

Les déductions fiscales

La participation financière au Cercle s'effectue sous forme de dons à la Fondation Angladon-Dubrujeaud, reconnue d'utilité publique. Elle bénéficie de déductions fiscales. Pour les entreprises : 60% du montant du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires, reportables sur 5 ans.

Une palette de propositions

Pour tous :

Carte de membre du Cercle, donnant un accès gratuit et permanent au Musée.

Présence de votre logo sur les documents du Musée et l'insertion d'un lien vers votre site sur le site du Musée

Invitations aux événements, conférences, vernissages qui animent toute l'année la vie du Musée

Des moments privilégiés : Les Soirées du Cercle, ouvertes à vos invités. Invitations à la découverte d'une exposition, d'une œuvre, d'un artiste, suivies d'un échange autour d'un verre. Rencontres privées avec les conférenciers du Musée, les chefs d'entreprise et grands mécènes reçus au Musée

Implication dans des projets communs. Pour l'année 2015-2016, nous proposons aux membres du Cercle Angladon de soutenir la restauration des œuvres de Degas et de Foujita.

À la carte :

Implication dans des projets spécifiques. À concevoir dans le dialogue avec l'équipe du Musée.

Mise à disposition de certaines parties de l'hôtel particulier qui abrite le Musée, pour y organiser des événements d'entreprise, assemblées générales ou rencontres. Peuvent être utilisés selon les cas, dans le respect des conditions de conservation des œuvres et des conditions de sécurité : la salle de conférence, le vestibule, la salle au premier niveau après le vestibule, la salle à manger de l'hôtel particulier, et à la belle saison la cour de l'hôtel particulier

Organisation d'événements de façon conjointe avec le Musée et la Fondation : un colloque, une rencontre sur un thème, en bénéficiant de notre savoir-faire et de notre carnet d'adresses

Organisation d'opérations de team-buildings pour vos équipes en relation avec la pratique artistique

Participation à la politique de communication du Musée : logo sur les documents et le site internet, liens réciproques entre sites internet et flash codes, présence du mécène, réseaux sociaux, s'il le souhaite, dans les Carnets d'Angladon, en version papier et web, et sur le site internet

Presse : conférences de presse, communiqués et politique de relation presse permettant de valoriser les initiatives individuelles ou collectives de mécénat

Mise en réseau des membres : l'ensemble des membres du Cercle est mis en lien par la diffusion d'informations partagées sur le web, l'organisation de soirées du Cercle et de dîners business

Musée et Fondation Angladon. 5, rue Laboureur. Avignon. Tel 04 90 82 29 03.

www.angladon.com. Contact Cercle : Carina Istre. Tel 06 79 40 56 37.

c.istre@angladon.com